



**Gemeng
Biissen**

Administration communale de Bissen

Avis au public

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal du 22 octobre 2020, portant adoption du **projet d'aménagement particulier « Busbiert »**, présenté par le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bissen pour le compte de la société LB Technology S.à.r.l. de Luxembourg portant sur des fonds sis à Bissen , au lieu-dit « Busbiert », relative à l'exploitation d'un centre de données, a été approuvée par la Ministre de l'Intérieur en date du 12 février 2021, réf. N° 18807/82C.

Le projet intégral est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Bissen, le 22 février 2021

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

